Diagnostic et analyse du développement des grands troupeaux caprins du centre-ouest français

Introduction & contexte

La Nouvelle-Aquitaine représente 32% du cheptel caprin français avec une taille moyenne de cheptel de 231 chèvres par élevage, contre 194 chèvres en moyenne nationale (GEB). Pour comparaison la taille moyenne des cheptels est supérieure à 400 chèvres au contrôle laitier 79 (Eilyps).

En France, 8% des troupeaux caprins ont plus de 500 chèvres, mais ils représentent déjà 30% du cheptel (dont 7% avec plus de 1000 chèvres par troupeau).

Figure 1 *: Répartition de l'effectif caprin par tailles d'élevages*

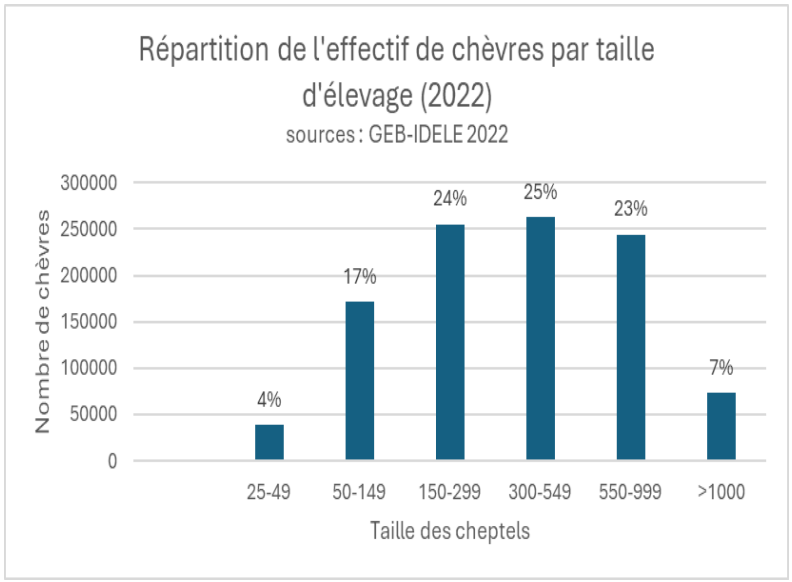

Le développement de ces grands troupeaux représente un double enjeu pour la filière, que ce soit pour l'approvisionnement en lait des laiteries mais également pour la compréhension de l'évolution des systèmes de production.

Face à ces enjeux, la FRCAP a souhaité réaliser une première enquête pour caractériser les grands troupeaux caprins du grand-ouest français en analysant l'ensemble de leurs dimensions e trajectoires techniques, socio-économiques, environnementales. In fine, il s'agit de contribuer à analyser les indicateurs de la montée en complexité des exploitations familiales caprines.

Merci aux 22 éleveurs ayant contribué à la réalisation de cette synthèse

Méthodologie d'enquête : semi directive auprès de 22 chevriers

L'objectif de cette enquête permet de réaliser un premier état des lieux des systèmes de production des grands troupeaux caprins. Mais déjà comment définir un « grand troupeau caprin » ? Un grand troupeau doit il uniquement se définir principalement par un nombre total de chèvres dans l'élevage ou dépend-il d'autres indicateurs comme le capital et le chiffre d'affaires par associé, la main-d'œuvre, le chargement et l'alimentation, le niveau de mécanisation, le nombre de sociétés, ... ?

Fig. 1b: Cartographie des élevages enquêtés en Charentes Poitou

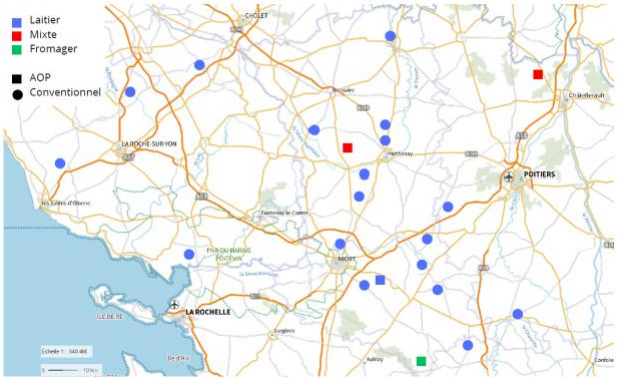

Cette monographie des grands troupeaux caprins est une contribution à la représentation compréhensive des indicateurs de la trajectoire et de la montée en complexité des fermes caprines, qui suivent l'évolution d'un pan de toute l'agriculture française. Si « la ferme des 1000 vaches laitières » a suscité en France diverses controverses, il nous semble essentiel de pouvoir analyser et discuter sans tabou de l'évolution des systèmes d'élevages caprins à partir de données fiables. L'analyse de ces systèmes doit

permettre une mise en débat des orientations de la filière et des travaux de R&D pour accompagner les problématiques.

Notre enquête s'est appuyée sur les réponses de 22 chevriers localisés en Poitou-Charentes & Vendée qui ont des troupeaux caprins de 550 à 1 700 chèvres. La moyenne du groupe est de 978 têtes, soit près de quatre fois la taille moyenne en Nouvelle-Aquitaine (GEB 2025), plus de deux fois la taille moyenne des cheptels adhérents du contrôle laitier en Deux-Sèvres et approximativement la même taille qu'au Pays-Bas.

L'enquête comprend neuf thématiques qui analysent les systèmes de production de l'exploitation :

- La première partie permet de caractériser les structures et les décrire,
- La seconde partie identifie le profil sociologique des éleveurs, s'ils sont issus du monde agricole, installés sur la ferme familiale et depuis combien de génération la ferme existe,
- Le questionnaire se poursuit sur l'évolution du troupeau caprin et les motivations qui ont amené un grand nombre de chèvres sur les exploitations,
- La catégorie suivante concerne l'alimentation du cheptel, l'autonomie fourragère et en concentrés,
- Nous analysons ensuite les résultats techniques des élevages : la productivité animale du troupeau, les modes de reproduction et l'engraissement des chevreaux,
- Il est aussi essentiel de comprendre l'organisation et la répartition du travail sur la ferme, le niveau de mécanisation et de productivité humaine,
- Un autre axe porte sur l'économie de l'exploitation et la place de l'atelier caprin au sein de ces fermes,
- L'avant dernière thématique traite des indicateurs de durabilité du troupeau caprin,
- Enfin, la transmission de l'exploitation est évoquée, sa faisabilité et ses éventuelles difficultés,

Les résultats de cet échantillon nous permettent une analyse comparée avec les données collectées par le réseau des fermes de références Inosys ainsi que des données moyennes des systèmes caprins de Pays-Bas connus pour leurs tailles importantes d'élevages caprins.



Les résultats d'enquêtes en 9 parties thématiques

1 – Les structures des exploitations en grands troupeaux caprins

Tableau 1 : *Structures des exploitations en grands troupeaux caprins en comparaison avec les fermes de référence Inosys et du système caprin hollandais*

Structure d'exploitations	Etude		Inosys		
Critères	Ensemble (moyenne)	>1200	Laitiers spécialisés 2024	Pays-Bas 2024-2025	ratio Inosys Pays-Bas
Nombre de chèvres	978	1394	301	1044	3.2 0.9
UMO totales	6,53	7,86	2,2	2,8	3
UMO associées	2,18	1,71	1,6		1.3
UMO salariées	4,22	5,94	0,6		7
UMO caprines totales	3,99	5,94	2		2
nombre de salariés / associé	1,93	4,08	0,38		5,1
Nombre de chèvres / UMO caprines	273	287	150,5	372,86	1.8 0.7
productivité / UMO caprines (litres)	277920	291256	116035	384175	2.4 0.7
SAU (ha)	197,64	222,14	63	25,2	3.1 7.8
SFP caprine (ha)	60,14	66,43	49	20	2.1
autres ateliers (%)	81,82	100	0	0	
Chargement total (UGB totales/ha de SFP)	2,8	2,44	1,41	7,83	2
Autonomie fouragère (%)	69,37	53,57		100	
Autonomie en concentrés (%)	19,76	7,18	14		
Autonomie totale (%)	50,91	36,35	51		
Autonomie subie (à dire d'éleveurs) (%)	45,45	57,14			
Part de l'atelier caprin dans le produit d'exploitation (%)	74	83	100	100	

- **Des fermes caprines plus grandes, avec plus de MO, plus de surfaces et chargement, plus d'ateliers et plus de sociétés**

Notre échantillon constitué de 22 exploitations présente un **nombre moyen de chèvres** de 978, soit trois fois la moyenne des fermes de références Inosys en système « laitiers spécialisés » et approximativement la taille moyenne de cheptels caprins des Pays-Bas.

Sur l'ensemble des exploitations étudiées, il y a 6,53 unités de **main d'œuvre (UMO)** par exploitation, avec une moyenne de 2,18 UMO d'associés, et 3,99 UMO consacrées à l'atelier caprin. Le nombre de salariés par associé est de 1,93, quand il est de 0,38 et 0,67 pour les systèmes « laitiers spécialisés » et « caprins et grandes cultures » des fermes de références Inosys. Le rapport du nombre de chèvres par UMO caprine est de 273 contre 150 en fermes de références. Néanmoins, les grands troupeaux caprins français ont une productivité humaine inférieure aux élevages hollandais qui comptabilisent 100 chèvres de plus par unité de main d'œuvre caprine.



Les exploitations étudiées possèdent en moyenne des **surfaces agricoles** utile (SAU) de 198 ha et une surface fourragère principale (SFP) de 88 ha. Ces élevages ont trois fois plus de surfaces que les références concernant les caprins spécialisés et près de deux fois plus de surfaces fourragères. La SFP consacrée aux chèvres est de 72%. Comparée aux élevages hollandais, la gestion des surfaces agricoles en élevage est tout à fait différente de celle que l'on connait en France. Les fermes caprines des Pays-Bas ont seulement 25 ha de SAU dont 20 ha de SFP. Ainsi, les 22 élevages étudiés comptent en moyenne 7 chèvres/ha SAU, tandis que les caprins spécialisés n'en n'ont que 5 et les éleveurs hollandais 30 chèvres/ha SAU.

Le **chargement** de l'atelier caprin est en moyenne de 2,79 unité gros bovin (UGB)/ha SFP ; pour l'ensemble des activités de ces fermes, il est de 2,8 UGB/ha SFP. Pour comparaison, le chargement des références en systèmes « laitiers spécialisés » est de 1,41 UGB/ha de SFP et il est de 7,83 UGB/ha SFP aux Pays-Bas.

Les **races de chèvres** au sein des exploitations enquêtées sont majoritairement des Saanens et des Alpines, avec la même répartition : 43%. 14% des élevages possèdent des élevages mixtes avec les 2 races.

Sur l'ensemble des exploitations enquêtées, 82% ont un ou **plusieurs autres ateliers**. La moitié des élevages ayant ont un atelier bovin viande et 61% ont un atelier de cultures de ventes. Toutefois, 45% des exploitations enquêtées ont une autre activité qui représente plus de 75% du chiffre d'affaires, ou qui nécessite la création d'une autre société pour gérer cette activité.

La moitié des grands élevages caprins possèdent **plusieurs sociétés**. En général, cette multiplicité de formes sociétaires, permet de gérer le foncier, ou une autre activité agricole. Lorsqu'il n'y a qu'une seule société, 22% sont en GAEC, 9% sont en EARL ou en SCEA et 5% d'entre eux sont en entreprise individuel ou en société civile.

Les élevages avec des grands troupeaux caprins sont en **système conventionnel** ; 22% ont la certification haute valeur environnementale (HVE), 18% respectent le cahier des charges des appellations d'origine protégée (AOP) du Mothais sur feuille et/ou du Chabichou du Poitou et aucun n'est en agriculture biologique. Les éleveurs rencontrés livrent leur lait à la laiterie (86%) et deux exploitations transforment une partie de leur production ; un élevage est fromager fermier (5%). Les élevages en grands troupeaux de cette enquête sont ainsi majoritairement en système livreur conventionnel.

2 - Sociologie des exploitations : des fermes principalement familiales

Les grands élevages caprins restent des fermes majoritairement familiales avec 82% des enquêtés installés sur la ferme familiale. Mais ce n'est plus une agriculture familiale au sens strict avec un couple associé, puisque seulement 18% des interrogés sont installés entre époux. Les installations entre époux ne se font que dans le cadre où la ferme est entièrement familiale sur des structures avec 2 ou 3 associés.

Aujourd'hui, la ferme est constituée d'une famille élargie, avec des frères et sœurs, des oncles, des neveux ou des cousins. Il est possible d'avoir des associés issus de la famille qui possédaient la ferme initialement avec d'autres associés hors cadre familial.

En moyenne, cela fait 2,5 générations qu'il y a des chèvres sur les exploitations. La grande dimension de ces élevages s'explique en grande partie par l'historicité de présence de chèvres sur l'élevage et donc à la maitrise technique et la transmission de savoir et savoir-faire dans le domaine de cet élevage.

En ce qui concerne le niveau d'études des personnes enquêtées, 60% ont un diplôme de niveau IV, c'est-à-dire, un brevet technique ou un baccalauréat professionnel, 35% ont un diplôme de niveau V, un BTS et 5% ont obtenu un diplôme de niveau VI comme une licence par exemple.

3 – Des croissances de troupeaux caprins plus rapides et fortes

Figure 2 : *Evolution de la croissance des troupeaux étudiés*

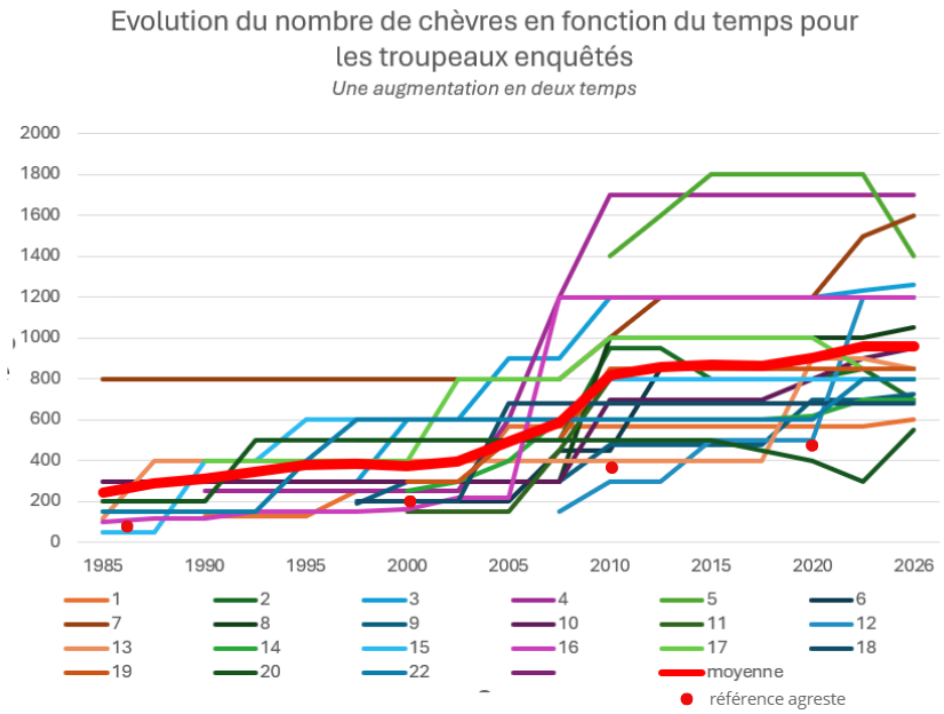

En étudiant l'évolution du nombre de chèvres au sein des élevages enquêtés, il apparaît que l'augmentation des troupeaux s'est faite progressivement au cours du temps, et qu'elle suit les générations d'installations. Il est possible d'observer une légère augmentation des troupeaux entre 1980 et 2000, celle-ci est de 130 chèvres. L'augmentation la plus importante se situe entre 2003 et 2010.

Sur cette période, les élevages ont orienté leur stratégie vers le grand troupeau. Certains ont conservé cette taille jusqu'à aujourd'hui mais d'autres ont continué d'augmenter. Cette dernière croissance s'est déroulée autour de 2020, mais elle est moins conséquente que l'augmentation de 2010. Après la crise laitière de 2012, un plateau se forme, ce qui montre bien la résilience après cette période économiquement difficile.

Les **motivations** d'agrandissement sont multiples. L'installation d'un nouvel associé est la première raison citée.

Viennent ensuite l'arrêt d'un autre atelier, la mise en conformité et l'amélioration des bâtiments, la dilution des investissements et des charges de main-d'œuvre, ou la recherche de confort de travail. À l'inverse, certaines réductions d'effectifs résultent de problèmes sanitaires, d'une surcharge de travail ou d'une amélioration de la production individuelle permettant de maintenir le même litrage avec moins de chèvres.



4 – Alimentation et autonomie alimentaire : ration mélangée et chargement

Figure 3 : *Répartition des systèmes alimentaires dans les élevages*

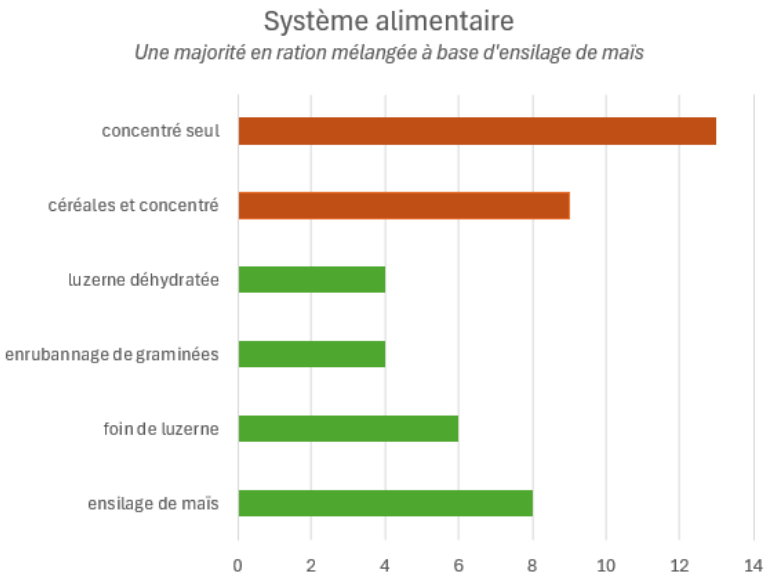

Le système alimentaire principal est l'ensilage de maïs, avec 36% des éleveurs qui l'utilisent. Une autre partie préfère comme base principale le foin de légumineuses, et notamment le foin de luzerne. Enfin, le reste des élevages utilise de l'enrubannage de graminées, essentiellement de ray-grass et de la luzerne déshydratée. 55% Des élevages caprins enquêtés sont en ration mélangée.

En ce qui concerne les concentrés, 40% des élevages utilisent des grains entiers ou aplatis de maïs, de blé ou d'orge, avec un complément de granulés ; les 60% restant utilisent seulement des concentrés du commerce.

L'autonomie alimentaire totale des grands troupeaux est en moyenne de 51% avec une autonomie fourragère de 69% et une autonomie en concentrés de 20 %. Néanmoins, l'autonomie est dite « subie » par les éleveurs dans 45% par manque de surfaces.

Cette autonomie est légèrement inférieure à la moyenne des élevages français. Toutefois, l'autonomie, qu'elle soit fourragère ou en concentrés, diminue avec le nombre de chèvres. Deux très grands troupeaux de l'enquête sont hors sol. Parmi l'ensemble des enquêtés, un seul élevage pratique le pâturage, et de façon assez limitée.

Figure 4 : *Autonomie totale en fonction du nombre de chèvres*

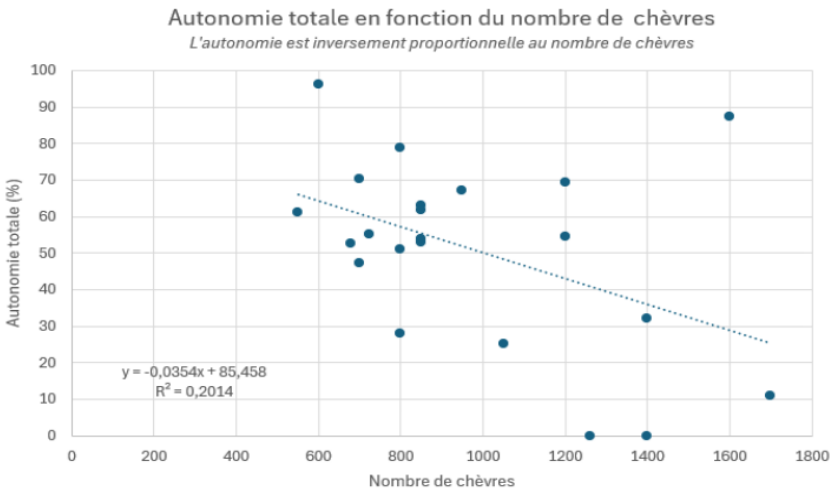

5 – Production animale et reproduction : *des grands troupeaux performants*

Les grands troupeaux enquêtés sont des producteurs laitiers performants. La production moyenne atteint 1 022 litres (L)/chèvre/an, contre 771 L pour les systèmes « caprins laitiers spécialisés » Inosys et 829 L pour les « caprins et grandes cultures ». Le niveau est proche des élevages hollandais, qui se situent autour de 1 050 l/chèvre/an. Par ailleurs, 89 % du lait est vendu en laiterie, ce qui confirme la prédominance du modèle livreur.

Le contrôle des performances concerne 82% des élevages et 55% sont inscrits à Capgènes. En moyenne, 17% du cheptel est inséminé. Les trois quarts des troupeaux sont en mises bas saisonnées et 18% ont deux périodes de mises bas. Les lactations longues concernent un quart des chèvres dans ces grands troupeaux, ce qui est assez proche de l'ensemble des élevages.

L'engraissement des chevreaux reste minoritaire : seulement 23% des élevages le pratiquent. Le manque d'espace et de temps, ainsi que la conjoncture du coproduit et le prix élevé de la poudre de lait, limitent cette activité. Les élevages qui engraissent les chevreaux utilisent notamment le colostrum pour réduire les coûts.

Les plus grands troupeaux ayant participé à l'enquête ont une production laitière légèrement plus importante que les autres élevages enquêtés avec 1041 L/chèvre/an. Par contre, ils font moins d'insémination animale (4%) et n'engraissent pas les chevreaux ; ils sont également moins nombreux à être inscrits à Capgènes (14%) et au contrôle laitier (57%), ce qui pose probablement la question de l'accompagnement technique spécifique a mettre en place pour ces grands troupeaux.

6 – Productivité humaine : *bien plus importante que les références*

Tableau 2 : *Productivité humaine en fonction des systèmes*

	Productivité (en 1000 L/UMO caprine)	Nombre de chèvres / UMO caprine
Elevages de l'étude	278	273
Laitiers spécialisés Inosys	116	151
Pays-Bas	384	373

La productivité humaine est deux fois plus élevée pour les grands troupeaux que les références Inosys, mais moins importante que dans les élevages hollandais. Le nombre de chèvres par UMO caprine, en grands troupeaux est supérieur à celui des fermes de références Inosys. En effet, il est de 273 chèvres par UMO caprine, alors qu'il n'est que 250 pour les bases Inosys mais il reste inférieur à celui des éleveurs hollandais avec 373 chèvres par UMO caprine.



Figure 5 : *Une productivité humaine qui varie en fonction du nombre de chèvres, la productivité en milliers de litres par UMO caprine en fonction du nombre de chèvres*

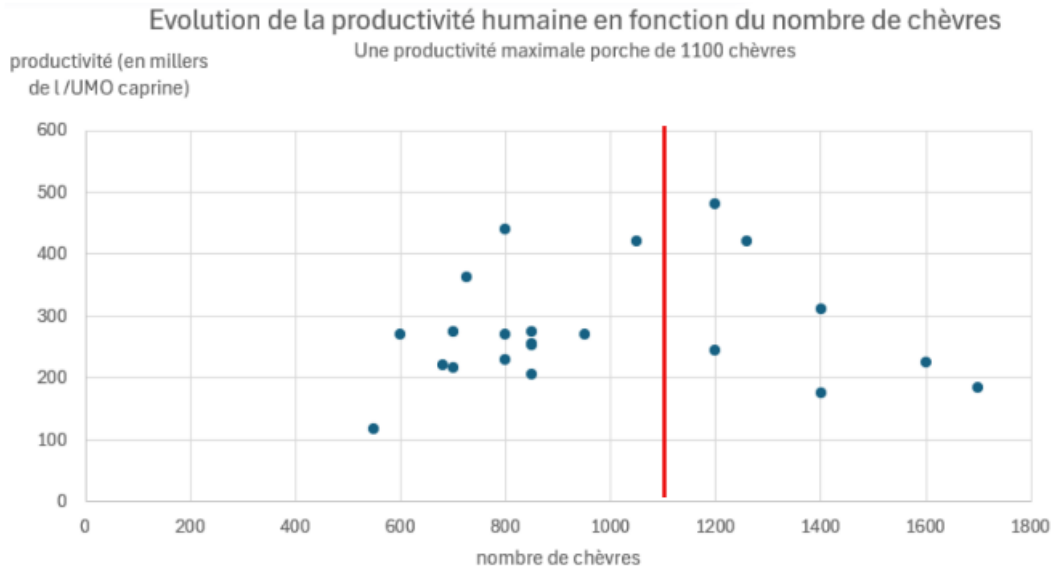

Nous observons sur le graphique ci-dessus, une augmentation de la **productivité humaine** entre 600 et 1100 chèvres ; au-delà de ce seuil la productivité en litres/UMO caprine est inversement proportionnelle au nombre de chèvres. Ainsi, on constate un maximum de productivité humaine autour de 1100 chèvres. Lorsque l'on met en parallèle le nombre de chèvres et le nombre d'UMO caprines, on observe un décrochage de la productivité humaine à partir de 1100 chèvres ; les UMO caprines deviennent plus importantes au-delà.

En moyenne, le **temps** passé quotidiennement sur l'atelier caprin est d'un peu moins de sept heures et le nombre de personnes présentes au quotidien est de 2,4 UMO caprines. Les associés dans ces exploitations à grands troupeaux travaillent en moyenne 64 heures par semaine, ils prennent 16 jours de vacances par an et s'accordent 20 week-ends dans l'année.

La moitié d'entre eux sont engagés et exercent des **responsabilités** en dehors de l'exploitation agricole ; cela peut être au sein des syndicats, des organismes techniques, dans les conseils d'administration des coopératives ou des CUMA.

Figure 6 : photographie de robot d'alimentation



Avec un grand troupeau, il est essentiel d'avoi **mécanisation** optimale pour avoir une meilleure productivité humaine. Pour l'alimentation, les méthodes sont multiples : certains possèdent des robots d'alimentation, d'autres ont des mélangeuses ou des dérouleuses en plus d'un distributeur automatique de concentrés ou d'un distributeur automoteur de concentrés. Une majorité des exploitations conserve néanmoins une partie du travail manuel sur l'alimentation avec généralement l'élevage des chevrettes dans les bâtiments les plus anciens. En ce qui concerne le paillage, seule une petite part des exploitations possède une automatisation de cette activité, la grande majorité répartit la litière avec une pailleuse. Pour les exploitations qui ont un autre atelier de production animale, soit 59% des fermes enquêtées, 62% de celles-ci partagent un outil d'élevage avec l'autre atelier, ce qui optimise l'investissement.

Figure 7 : *Réparation des modes de distribution des fourrages (à gauche) et des concentrés (à droite)*

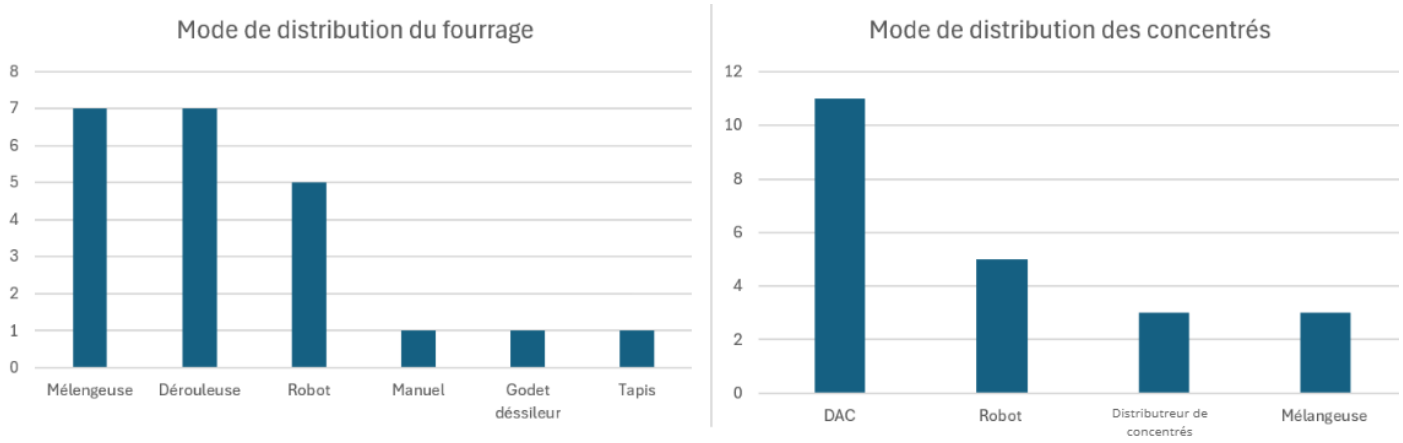

Pour la traite, 59% des exploitations possèdent un rotolactor. Les temps de traite sont proportionnels au nombre de chèvres. Les temps de traite par chèvre sont assez proches quel que soit la taille du cheptel. Mais, en ramenant au nombre de trayeurs, il y a un réel écart entre les troupeaux de moins de 1200 chèvres et ceux de plus de 1200 chèvres, qui, pour gagner du temps de traite sont obligés de mobiliser plus de personnes.

Figure 8 : *Evolution du temps de traite en fonction du nombre de chèvres*

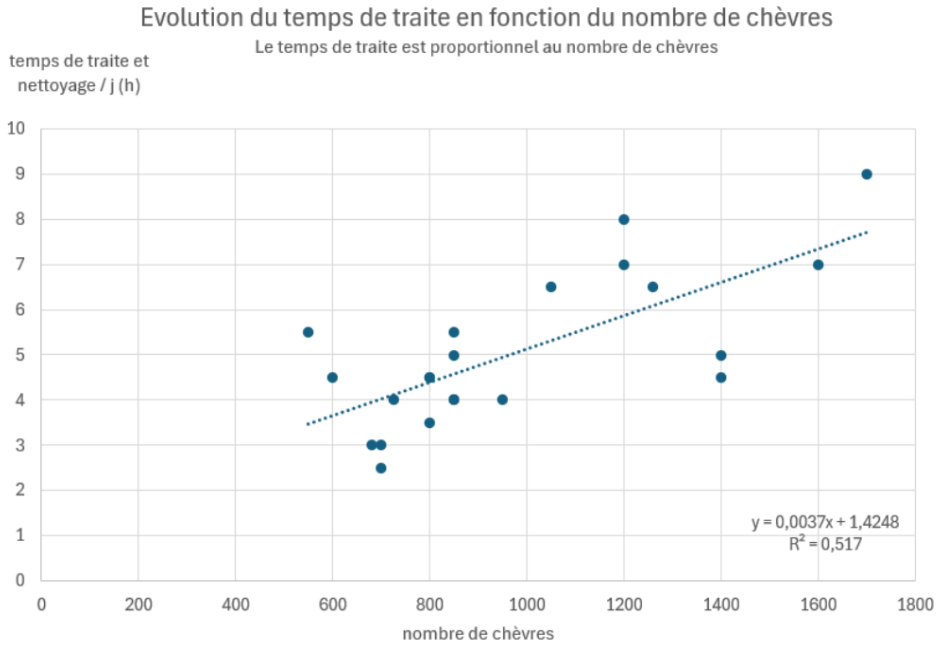

7 – Des indicateurs économiques maîtrisés et des investissements conséquents

En ce qui concerne l'économie de ces grands troupeaux caprins, notons tout d'abord que la part de l'atelier caprin représente en moyenne 74 % du produit d'exploitation.

Le **produit d'exploitation** par chèvre est plutôt bon autour d'une moyenne de 954 € contre 763 € pour les références Inosys en « caprins spécialisés » et 852 € pour les systèmes « caprins et cultures ».

La **marge brute** moyenne est de 557 €/1000 litres de lait ; cette marge reste dans les références puisque pour les « laitiers spécialisés », la marge brute aux 1 000 l est de 540 € et pour les « caprins grandes cultures », elle est de 597 €.

Sur des grandes exploitations, le montant de **l'actif au bilan** est très important au vu des infrastructures ; en moyenne sur les élevages enquêtés, l'actif est de 977.818 €. Le capital social est aussi important sur ces exploitations ; en moyenne, le capital par associé est de 123 560 €. En ce qui concerne la **rémunération** que se versent les associés, la moyenne se situe à 1,5 SMIC/UMO (*a noter que nous n'avons pas les résultats moyens de ces exploitations*).

8 – Durabilité et sortie des chèvres, des critères à travailler pour les G.T.

Les élevages en grands troupeaux sortent peu les animaux en extérieur seul ; ils sont seulement 18% dans notre échantillon, dont un seul élevage au pâturage. A noter toutefois que 9% des éleveurs ont une réflexion sur l'éventuelle sortie des chèvres à l'avenir, d'autant plus avec les fortes températures de cette année qui ont fragilisé les élevages caprins.

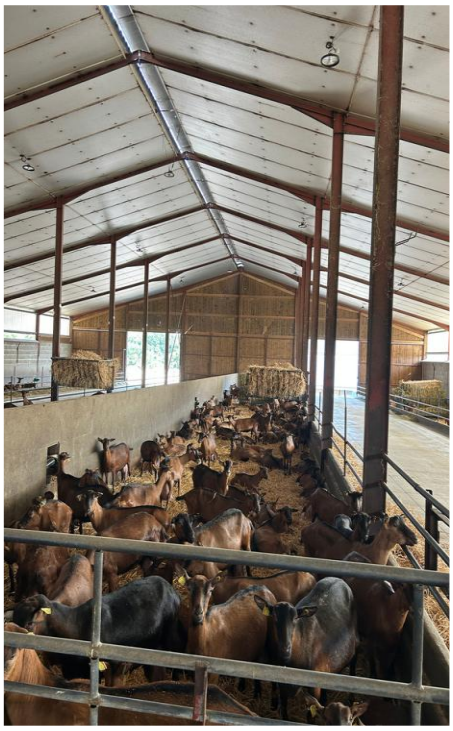

La sortie des chèvres semble plus facile par un troupeau de plus petite taille, inférieure à 750 chèvres, par une activité spécialisée de l'élevage caprin et par un chargement faible. Les principales difficultés évoquées pour sortir les chèvres en grands troupeaux restent des équipements peu adaptés à la sortie des chèvres en extérieur, mais aussi, des difficultés à trouver des espaces proches des bâtiments et accessibles aux chèvres. Les différents problèmes sanitaires possibles lorsque les chèvres sortent sont également un frein ainsi qu'une crainte de perdre du litrage en sortant les chèvres.

Les grands troupeaux ont globalement réalisé un diagnostic démission de gaz à effet de serre ; 45% ont ainsi déjà réalisé un diagnostic Cap2ER de niveau 1 ou 2. Une majorité des éleveurs indique avoir des pratiques agroécologiques avec de l'agroforesterie, des rotations longues, des pratiques d'agriculture de conservation des sols exprimées. 36% des exploitations irriguent et 67% d'entre elles irriguent des surfaces pour l'atelier caprin, ce qui représente un pourcentage élevé par rapport à l'ensemble des élevages caprins. C'est évidemment un réel atout pour ces éleveurs pour sécuriser la réalisation de leurs stocks, notamment fourragers.

9 – Transmission, un enjeu majeur pour les grands troupeaux

La problématique de la transmission concerne 73 % des éleveurs enquêtés à plus ou moins long terme. La première difficulté de la transmission de ces ateliers est l'investissement initial important qui est cité par 45 % des chevriers. Le manque de candidats motivés à l'installation concerne 27 % des réponses et l'entente avec les associés ou le cédant 23 %.

Les pistes proposées sont principalement organisationnelles et financières : réorganisation des parts sociales, rééquilibrage des comptes associés, création ou réorganisation de sociétés pour limiter les montants à reprendre, réinvestissement en fin de carrière dans le confort de travail et installation collective.
Le collectif apparaît comme un moyen de répartir les compétences, les responsabilités et les astreintes.

Les avis sur l'installation en grand troupeau restent partagés : une majorité des éleveurs enquêtés y est plutôt favorable, un quart est mitigé et étonnamment 30 % des chevriers considèrent qu'il ne faut pas s'installer en grand troupeau… Les réponses montrent surtout que la taille n'est pas une finalité universelle : elle suppose une organisation technique et managériale adaptée, une capacité à recruter et manager des salariés, avec une réelle volonté réelle de piloter une structure socioéconomique importante.

Discussion et typologies des grands troupeaux caprins

Nous avons réalisé différentes typologies des grandes exploitations caprines, selon plusieurs indicateurs : le lien de parenté entre les associés, le nombre d'associés et le niveau de complexité des exploitations.

Les exploitations caprines étudiées se construisent généralement autour d'un noyau fondateur : un couple ou un associé seul, avec un troupeau initial de 200 à 300 chèvres et une main-d'œuvre limitée. Au fil du temps, l'atelier caprin peut s'agrandir, soit par des évolutions techniques, soit par l'arrivée de nouveaux associés, souvent issus de la famille, ou parfois extérieurs au cadre familial. Ces installations successives entraînent une augmentation progressive du troupeau et une transformation de la structure. Trois formes d'exploitations apparaissent alors : les exploitations familiales élargies, où tous les associés ont un lien de parenté avec la génération fondatrice ; les exploitations mixtes, combinant associés familiaux et hors cadre familial ; et les exploitations hors cadre familial, reprises entièrement par des associés sans lien avec le couple originel. Ce processus peut se poursuivre sur plusieurs générations, permettant aux grands troupeaux de continuer à croître, ou au contraire s'interrompre en l'absence de repreneur.

Figure 8 : Typologie des grands troupeaux caractérisant la main- d'œuvre (familiale ou non) et la taille de l'atelier caprin

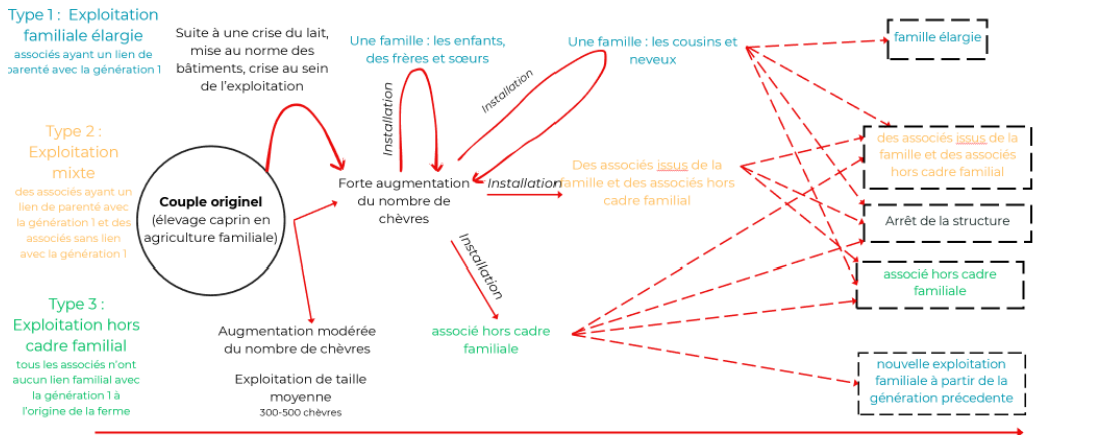

Nombre de chèvres	200-300	1200-2500	500-700	900-1500
Nombre d'associés	1-2	>3	2-3	>3

La seconde typologie distingue trois modèles d'organisation selon le nombre d'associés. Le premier regroupe les exploitations avec un seul associé, fortement appuyées par une main-d'œuvre salariée, avec un rapport de 5.4 salariés par associé, un capital social et un chiffre d'affaires par associé élevés. Le deuxième modèle correspond aux structures avec deux ou trois associés, souvent liés familialement.

Figure 9 : Typologie caractérisant les exploitations en fonction du nombre d'associés

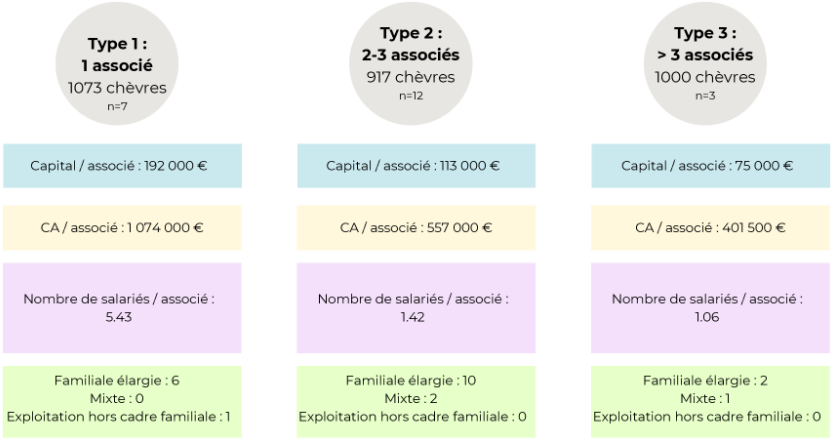

Leur organisation interne est très variable, influencée par la présence éventuelle d'autres ateliers. On y observe 1,4 salarié par associé, un capital social et un chiffre d'affaires par associé inférieurs au premier groupe. Enfin, le troisième modèle rassemble les exploitations comptant plus de trois associés, fonctionnant sur une gestion collective. Elles présentent un ratio d'environ 1 salarié par associé, un capital social et un chiffre d'affaires par associé deux fois moins importants que le premier type. Ces trois groupes illustrent des stratégies de main-d'œuvre très différentes, allant du pilotage individuel fortement salarié à la gestion collective plus équilibrée.

La complexité des exploitations augmente avec la **diversification des ateliers** et la montée en intensification (mécanisation, surfaces, productivité, intrants, actifs). Quatre types apparaissent : les exploitations caprins spécialisés, majoritaires, avec un à deux associés ; les exploitations à deux ateliers (caprins + grandes cultures, bovins, transformation fromagère, pépinière), comptant un à trois associés ; les exploitations à trois ateliers, souvent plus grandes, avec trois à quatre associés, chacun pouvant gérer son atelier ; et enfin les exploitations les plus complexes, à quatre ateliers (caprins + transformation + grandes cultures + bovins ou porcs), nécessitant des associés spécialisés et restant peu nombreuses. Ces structures illustrent une montée en complexité inégale selon les fermes.

Figure 10 : montée en complexité des exploitations enquêtées : multi- activités et nombre d'ateliers

Les exploitations les plus complexes présentent le plus grand nombre d'associés

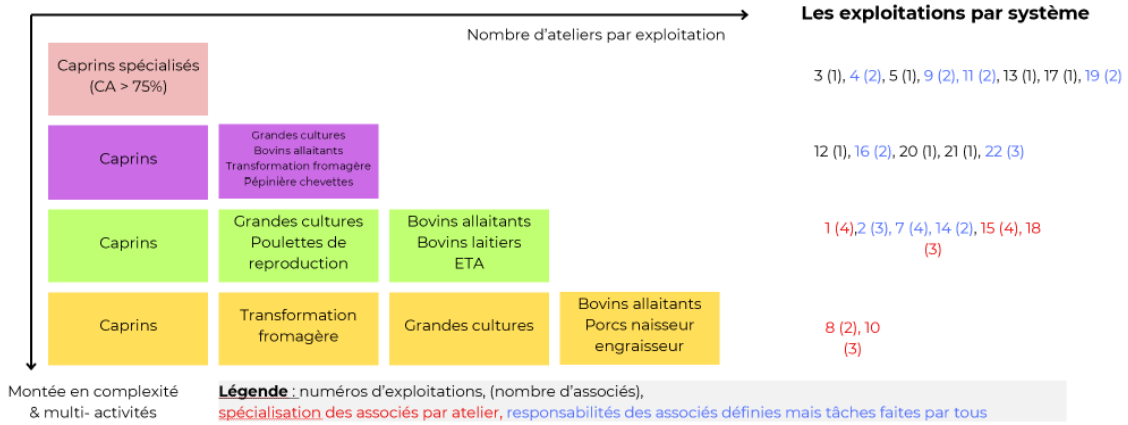

Conclusion et perspectives

Cette étude sur le thème des grands troupeaux caprins du centre-ouest français illustre la spécificité de ces exploitations. Leur développement a reposé en premier lieu sur l'agrandissement progressif de troupeaux, le plus souvent sur plusieurs générations. Il repose également sur le recrutement et le management d'une main d'œuvre salariée importante ainsi que sur une forte mécanisation. Par voie de conséquence, la productivité humaine y est particulièrement élevée mais qui semble atteindre un seuil autour de 1.100 chèvres. Ces exploitations disposent également de surfaces plus importantes que les fermes de références Inosys et obtiennent de bonnes performances techniques, notamment laitière (autour de 1000 litres/chèvre/an), même si les investissements nécessaires pèsent sur leurs marges. ces grands troupeaux affichent en moyenne des niveaux de production élevés. Il serait intéressant d'analyser plus en finesse les résultats de reproduction et du taux de réformes**.** Les risques sanitaires liés à la concentration d'un grand nombre d'animaux dans de très grandes chèvreries méritent d'être très sérieusement pris en compte.

La dimension des troupeaux permet par ailleurs une forte spécialisation du travail. La productivité du travail atteint environ 273 chèvres/UMO caprine contre 150 dans les fermes de références. Ces systèmes recourent largement à la mécanisation de la traite et de l'alimentation ainsi qu'au suivi numérique. Leur niveau moyen de chargement animal à 2,8 UGB/ha de SFP les caractérise nettement de ceux des fermes de références à 1,4

et des systèmes caprins des Pays Bas à 7,8 ! La concentration d'animaux peut commencer à poser des questions importantes en matière de surfaces, d'effluents et d'alimentation. Plus le nombre de chèvres augmente, plus il devient nécessaire de disposer de surfaces suffisantes pour produire les fourrages et épandre les effluents. Une vigilance des risques de pollution de l'eau ou de perte de biodiversité est un enjeu. Elles se rapprochent sur bien des aspects du modèle caprin hollandais, notamment par la taille des troupeaux et leur niveau de production, mais elles restent différentes par leurs surfaces agricoles plus importantes et un niveau de chargement animal bien plus faible. Certains des élevages enquêtés présentent des caractéristiques qui se rapprochent du modèle de « firme agricole » décrit par François Purseigle et Bertrand Hervieu en 2022, avec plusieurs sociétés, des investissements importants et le recours à des entreprises extérieures. Toutefois, la majorité de ces exploitations conserve encore un fonctionnement familial. Nos enquêtes mettent en évidence une grande diversité des formes d'exploitations qui se distinguent par le nombre d'associés, la place de la main d'œuvre familiale et salariée et le nombre et le niveau de diversification des ateliers.

L'avenir de ces grands troupeaux caprins dépendra non seulement de leur capacité à maintenir leurs performances techniques dans une période de changement climatique, mais également de leur capacité à faire évoluer leur organisation (cf. figure
Assurer la transmissio
est un enjeu majeu
compte tenu et de l
difficulté de leur repris
élevée de capital et d
l'organisation
managériale.
Les indicateurs d
durabilité (niveaux d
chargement animal e
d'achats extérieurs
sortie des animaux
impact
environnemental (GES
et biodiversité
notamment) doivent être pris en compte sérieusement, à la fois pour leur impact socioéconomique sur la ferme mais également vis-à-vis des attentes sociétales. L'enjeu est autant économique et productif que territorial et social. L'élevage caprin et les fromages de chèvres bénéficient d'une belle image et il faut la préserver, c'est un atout commercial ; la question n'est donc pas seulement celle de l'augmentation des volumes (la France exporte environ 30 % de sa production laitière caprine) mais de chercher à continuer à se différencier par des systèmes herbagers et des produits à forte valeur ajoutée.

Figure 11 : Matrice AFOM des grands troupeaux caprins

ATOUTS	FAIBLESSES
• plus de capacité d'investissement • optimisation du temps de travail par chèvre, bonne productivité humaine • production / chèvre importante • répartition de la charge de travail entre la MO • moins de travail et plus de temps libre (?) • fierté de l'entreprenariat	• capital important / UMO • difficulté de transmition des exploitations • compétence management à développer • moins de résistance du troupeau face à une crise risque sanitaire important • plus de stress et de responsabilité • difficulté à sortir les animaux • manque de références (technique, économique,..)
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• collecte importante de lait sur un seul élevage pour les laiteries • besoin de lait français dans la filière caprine • loi d'urgence agricole favorable • développement des nouvelles technologies, équipements, mécanisation • Spécialisation • Capacité d'investissement	• regard sociétal sur ces élevages (élevages "industriels") → controverses • changement climatique ◦ disponibilité de l'alimentation et chargement • sanitaire (?) • Compétence RH

Cette étude est une première en France de l'analyse des grands troupeaux caprins et elle mériterait d'être complétée. Au regard de l'évolution et de la diversification des systèmes de production caprins observés ces dernières années, ces grands troupeaux mériteraient d'être accompagnés par les structures de R&D pour en comprendre les problématiques et mieux analyser leurs forces et faiblesses. Ce travail pourrait se faire en lien avec les interprofessions et les orientations souhaitées pour l'élevage de chèvres en France.

Rédaction et réalisation de l'enquête : Blandine Naud-Comte – Etudiante ingénieure agronome ENSAT
Maitre de stage : Frantz Jénot – Directeur de la FRCAP
Publication : septembre 2026 - Adresse postale FRCAP : 12 bis rue Saint Pierre - 79500 MELLE
Site Internet : www.terredeschevres.fr - Tel : 06 30 32 30 13 / Courriel : frcap@orange.fr.

- **« C'est quoi pour vous « un grand troupeau caprin » ? Paroles d'éleveurs du CA Frcap**

Les réponses rapportées ici sont les réponses individuelles d'éleveurs de la Frcap (aout 2026) :

1 – selon la taille totale du cheptel, un grand troupeau c'est une taille (plusieurs réponses données) :

- *supérieure (>) à 200 ou 300 chèvres et > 500 chèvres pour les très grands troupeaux*
- *supérieure à 500 chèvres et > à 1000 chèvres pour le très grand troupeau*
- *supérieures à 200 ou 300 chèvres et à 500 chèvres pour le très grand troupeau*
- *supérieure à 350 – 400 chèvres*
- *plus du double de la **taille moyenne régionale***

2 – selon la main d'œuvre présente, c'est-à-dire selon la productivité humaine :

- *c'est à partir de plus de 250 chèvres/UTH*
- *200 à 250 chèvres/UTH*
- *c'est plus de 200.000 Litres/an/UTH*
- *le grand public se fout du nombre d'UMO, ce qu'il voit c'est le nombre total d'animaux ; comme la ferme des 1000 vaches où il avait beaucoup de main d'œuvre à 35h*
  - *alors pour moi un grand troupeau c'est au dessus de 150 chèvres*
- *personnellement je ne crois pas qu'il faut rapporter le nombre de chèvres à l'UMO ; un grand troupeau c'est le rassemblement d'animaux à un endroit donné,*
- *le ratio par UMO est très important au moins pour nous éleveurs (comme le nombre d'ha pour les céréaliers). Le consommateur final s'en fout, et le problème est peut-être bien là !*

*3 - un grand troupeau, c'est comme intensif ou industriel, **ça dépend** qui et où on regarde pour se comparer, c'est pas facile !*

- **Repère et seuils des tailles de cheptels et de seuils possibles pour les grands troupeaux**

Tableau 2 – Un tiers des exploitations de la région sont dans les Deux-Sèvres
Exploitations élevant des chèvres au 1er janvier 2020

	Nombre d'exploitations	Ayant au moins 25 chèvres	Nombre de chèvres	Part régionale (nombre d'exploitations)
16 - Charente	114	84	19 900	7 %
17 - Charente-Maritime	86	56	12 878	5 %
19 - Corrèze	85	16	2 924	5 %
23 - Creuse	93	36	6 732	5 %
24 - Dordogne	165	95	21 591	10 %
33 - Gironde	61	7	1 362	4 %
40 - Landes	30	5	653	2 %
47 - Lot-et-Garonne	67	33	6 674	4 %
64 - Pyrénées-Atlantiques	218	71	10 381	13 %
79 - Deux-Sèvres	470	423	141 458	28 %
86 - Vienne	214	189	66 475	13 %
87 - Haute-Vienne	100	29	6 983	6 %
Nouvelle-Aquitaine	**1 703**	**1 044**	**298 011**	**100 %**
France métropolitaine	9 957	5 613	919 296	
Part de la région dans la France	*17 %*	*19 %*	*32 %*	

Source : Agreste – RA 2020

Tableau 3 – Moins de 10 % des exploitations possèdent 30 % du cheptel
Répartition des exploitations selon leur cheptel de chèvres mères

Nombre de chèvres par exploitation	Nombre d'exploitations	part des exploitations	Nombre de chèvres	part des chèvres
moins de 25	531	31 %	3 473	1 %
de 25 à 49	128	8 %	4 612	2 %
de 50 à 99	172	10 %	12 201	4 %
de 100 à 199	291	17 %	43 187	14 %
de 200 à 299	219	13 %	52 511	18 %
de 300 à 399	152	9 %	51 606	17 %
de 400 à 499	90	5 %	39 593	13 %
plus de 500	120	7 %	90 828	30 %

Source : Agreste – RA 2020

En Nouvelle-Aquitaine (DRAAF 2020), on dénombre 1044 exploitations caprines > 26 chèvres pour (298011 – 3473) = 294538 chèvres soit **282 chèvres en moyenne par troupeau (ou environ 300 chèvres/troupeau)**. Parallèlement, on compte **400 chèvres** par troupeau au contrôle laitier 79. Soit 300 à 400 chèvres (ou 350 ch.) : **Alors des repères pour les grands à très grands troupeaux selon la taille :** Coeff. 2 = 700 chèvres ; **Coeff. 3 = 1050 chèvres** ; Coeff. 4 = 1400 chèvres **; Coeff. 6 = 2100 chèvres** ; Coeff. 10 = 3500 chèvres.

En **2025**, la France comptait **5 302 exploitations détenant plus de 25 chèvres**, pour un cheptel total de **1 028 900 chèvres**. Cela donne une **taille moyenne de 194 chèvres par exploitation, soit environ 200 chèvres** *(cela s'explique en partie par la proportion d'exploitations fermières plus importante hors Nouvelle-Aquitaine ; le ration de chiffre d'affaire par litre de lait est d'environ 3 à 4 entre producteurs fermiers et livreurs laitiers).*

Pour comparaison, aux Pays Bas, on compte environ 1000 chèvres en moyenne par troupeau.

- **Résumé de la *synthèse de l'Académie d'Agriculture Française (juin 2024)* sur le thème « Développement des très grands troupeaux laitiers dans différents pays du monde. Forces motrices, enjeux et impacts**

Auteurs : André PFLIMLIN, Jean Louis PEYRAUD, Anne MOTTET (AAF), Claire AUBRON (IAM, UMR SELMET), Marie DERVILLÉ (ENSFEA), Jean Marc CHAUMET (CNIEL), Christophe PERROT (Idele), Michel WATTIAUX (Univ. Wisconsin)

Les très grands troupeaux laitiers se développent rapidement dans plusieurs régions du monde, en particulier aux États-Unis et en Chine, mais aussi en Russie, au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud. À l'échelle mondiale, les troupeaux de plus de 1 000 vaches représentent moins de 1 % des troupeaux, mais déjà 8 % des vaches et environ 20 % de la production laitière. Ces exploitations constituent donc une part très minoritaire du nombre total d'élevages, mais leur poids dans la production devient considérable.

*Aux **États-Unis**, les troupeaux de **1 000 vaches et plus assurent environ les deux tiers de la collecte de lait**, avec seulement 8,3 % des livreurs. Les troupeaux de **plus de 2 500 vaches** sont les seuls dont le nombre a progressé entre 2017 et 2022 : **834 troupeaux représentaient alors 45 % de la collecte nationale**, sur une production totale de **102 millions de tonnes de lait en 2022**. À l'inverse, les troupeaux de moins de 100 vaches représentent encore près de 70 % des troupeaux américains, mais seulement 6 % de la collecte.*

*La **Chine** connaît une concentration encore plus rapide. Les exploitations de **plus de 1 000 vaches représentent environ la moitié du cheptel laitier**. Entre 2020 et 2023, plus de **700 fermes laitières** ont été construites ou programmées, dont **70 % de plus de 10 000 vaches**. La politique chinoise vise notamment à accroître rapidement la production nationale et à réduire les importations, en associant grands troupeaux, technologies et intégration avec les groupes laitiers.*

*Dans l'**Union européenne**, les très grands troupeaux restent minoritaires mais progressent : environ **200 troupeaux de plus de 1 000 vaches en 2005**, contre probablement **400 en 2023**. Ils sont principalement présents en Allemagne de l'Est, en Hongrie, en République tchèque, en Slovaquie et en Estonie. En 2020, les **6 560 exploitations de plus de 500 UGB**, comptant en moy. **439 vaches laitières**, détenaient **14 % du cheptel UE** et produisaient **18 % du lait de l'UE-27**.*

*La situation française est nettement différente. Les élevages de plus de 500 UGB ne comptent en moyenne que **142 vaches laitières** et ne représentent que **3 % du cheptel national**. Le développement concerne davantage les troupeaux de **200 à 300 vaches**, tandis que le projet de ferme de **1 000 vaches dans la Somme** a été arrêté. À l'inverse, dans plusieurs bassins européens, notamment au Danemark, en Allemagne du Nord, en Espagne, en Italie et en Europe de l'Est, les troupeaux de **plus de 500 vaches** jouent déjà un rôle important dans la collecte.*

*En **Espagne**, le document recense **49 fermes d'environ 1 500 vaches**, avec des projets beaucoup plus importants, dont un projet de **20 000 vaches**. Le gouvernement espagnol a toutefois prévu de limiter à **850 UGB** la taille des futurs projets. Le Danemark constitue également un cas emblématique de concentration : le pays a engagé depuis plus de deux décennies une forte substitution du capital au travail et une restructuration rapide de ses exploitations laitières.*

*Ces très grands troupeaux affichent des niveaux de production élevés. Les vaches Holstein de ces systèmes produisent souvent **plus de 12 000 kg de lait par vache et par an**, soit environ **40 kg par jour en moyenne**, avec des niveaux encore supérieurs en début de lactation. Cette productivité s'accompagne toutefois de difficultés sanitaires et reproductives : **intervalle entre vêlages d'environ 400 jours**, nombre croissant de vaches non gestantes et **taux de réforme dépassant souvent 40 %**. Le document souligne également les risques sanitaires liés à la concentration d'un grand nombre d'animaux dans de très grandes stabulations.*

*La dimension des troupeaux permet par ailleurs une forte spécialisation du travail. Aux États-Unis, la traite est généralement réalisée **3 fois par jour**, avec des salles de traite fonctionnant **24 heures sur 24 et 365 jours par an**. La productivité du travail atteint environ **100 vaches laitières par UTA** aux États-Unis, contre **40 à 50 VL/UTA en Chine**. Ces systèmes recourent largement au suivi numérique, à la génomique, au sexage et à des outils permettant un suivi individualisé des animaux. La robotisation de la traite reste cependant limitée dans les très grands troupeaux, les grandes salles de traite étant jugées plus adaptées à ces effectifs.*

*La concentration pose néanmoins des questions importantes en matière de **surfaces, d'effluents et d'alimentation**. Plus le nombre de vaches augmente, plus il devient nécessaire de disposer de surfaces suffisantes pour produire les fourrages et épandre les effluents. Les grands troupeaux dépendent aussi fortement des céréales et des oléoprotéagineux, parfois en concurrence avec l'alimentation humaine, ainsi que des marchés mondiaux pour leur approvisionnement. Le document souligne parallèlement les risques de pollution de l'eau et de l'air, de perte de biodiversité et de déforestation associés à certaines formes de production intensive de céréales et de soja.*

Enfin, la progression des très grands troupeaux s'accompagne d'une concentration de la production laitière et du recul des élevages familiaux dans plusieurs régions. Aux États-Unis comme en Chine, le développement de ces systèmes contribue à la disparition d'une partie des petits et moyens troupeaux. À l'échelle mondiale, l'enjeu est donc autant économique et productif que territorial et social. Pour la France, l'Académie d'agriculture souligne que la question n'est pas seulement celle de l'augmentation des volumes : la France, qui exporte environ 40 % de sa production laitière tout en important l'équivalent de 30 % de sa consommation de produits laitiers, pourrait chercher à se différencier davantage par des systèmes plus herbagers, des produits à plus forte valeur ajoutée et une meilleure rémunération des services environnementaux.

- **Tableau récapitulatif de définitions de : la firme agricole, la mégaferme et la ferme usine,**

Terme	Définition et seuils chiffrés
Firme agricole selon François Purseigle	l'agriculture de firme se définit comme une organisation distincte du modèle traditionnel familial ou de subsistance, se rapprochant davantage de l'organisation des entreprises des autres secteurs de l'économie. Cette définition s'inscrit dans le cadre de la « tripolarité des formes sociales d'organisation en agriculture » proposée par Purseigle et Hervieu (2009) : la famille, la firme et la subsistance. Les chiffres clés selon du poids économique en France : 10% des exploitations / 28% de l'emploi agricole total (ETP) / 30% de la production brute standard (PBS) / 6 firmes sur 10 seraient aux mains des membres d'une même famille (firmes familiales vs. non familiales) Caractéristiques organisationnelles des firmes (indices d'identification) : • Niveau élevé des surfaces exploitées • Multiplicité des unités de production • Recours prépondérant au salariat • Appel à la sous-traitance ou à des gestionnaires de biens (ETA, CUMA, land managers) • Séparation entre propriété et gestion • Complexification des structures organisationnelles (holdings, sociétés multiples) • Transformation des structures juridiques & évolution majeure dans les formes d'organisation : • Seulement 40% des chefs d'exploitations évoluent dans des exploitations dites individuelles • 60% évoluent dans des formes sociétaires (GAEC, EARL, SAS, SARL, SCI, etc.) • 10% des chefs d'exploitation français ont « un pied dans plusieurs sociétés agricoles »
Mégaferme Jean-Daniel Cesaro, géographe, CIRAD, *Géoconfluences* (2020)	Unités de production concentrant plusieurs dizaines, voire centaines, de milliers d'animaux sur un même site d'élevage. Nécessitent des capitaux financiers importants, souvent liés à des groupements d'investisseurs. Pilotées par des ingénieurs et techniciens, s'appuient sur des hautes technologies (suivi individualisé par puce/collier, robotique, IA pour la traite, alimentation, gestion du climat). Pas de seuil international précis. Recouvre une réalité spécifique dans le secteur agricole mondialisé.
Ferme-usine : Ministère de la Transition écologique, (seuils ICPE)	Élevages soumis à autorisation préfectorale ICPE en raison de leur taille et impact environnemental. Seuils officiels ICPE (avant loi Duplomb 2025) : - 40 000 volailles ; - 2 000 porcs de plus de 30 kg ; - 750 truies reproductrices ; - 400 vaches laitières, selon interprétations, *(ou 2400 chèvres laitières eq. UGB ?)*
Ferme-usine (Selon Greenpeace) Greenpeace France, dossier de presse (mai 2023)	Modèle d'élevage poussé à l'extrême dans lequel est concentrée une très grande quantité d'animaux sur un même site, alors que l'exploitation ne dispose pas d'une surface suffisante pour produire la nourriture de ses animaux et/ou pour épandre sans risque le lisier ou fumier qu'ils ont produit. Seuils retenus par Greenpeace :- 750 truies ; - 2 000 porcs de production ; - 40 000 volailles ; - 400 vaches laitières (ou eq. 2400 chèvres laitières ?) ; - 800 têtes (veaux ou bovins à l'engraissement)

- **Note succincte sur l'acceptabilité sociale de l'élevage en France (selon Elsa Delanoue (Idele-Ifip-Itavi)**

L'élevage fait face à des remises en cause multiples et croissantes depuis les années 2000, alimentées par une succession de crises (vache folle, algues vertes, crise du lait) et relayées par de nombreux médias et associations. La controverse s'organise autour de quatre registres de désaccord interconnectés — environnement (GES, pollution de l'eau, alimentation animale, ressources), condition animale (bien-être, douleur, éthique), sanitaire (antibiotiques, zoonoses) et socioéconomique (systèmes intensifs, concentration géographique) — sans qu'aucun compromis ne se dégage sur la place de l'élevage dans la société.

- **Tableau comparatif : élevage intensif vs. fermes-usines industrielles**

Critère	Élevage intensif	Fermes-usines industrielles
Définition générale	Système d'élevage qui vise à maximiser la production par unité de surface ou de travail, en concentrant un grand nombre d'animaux dans un espace défini, avec une alimentation souvent importée et une gestion technicisée.	Modèle d'élevage poussé à l'extrême dans lequel est concentrée une très grande quantité d'animaux sur un même site, sans lien avec le sol pour l'alimentation ou l'épandage des effluents, piloté par des logiques industrielles et financières.
Seuils de taille	Pas de seuil réglementaire unique. Peut concerner des exploitations de taille moyenne à grande.	Seuils ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) : 40 000 volailles ; 2 000 porcs de plus de 30 kg ; 750 truies reproductrices ; **400 vaches laitières** (*ou 2400 chèvres ?)*
Lien au sol	Variable. Peut être maintenu (autonomie fourragère partielle, épandage local des effluents) ou rompu.	Rupture du lien au sol : l'exploitation ne dispose pas d'une surface suffisante pour produire la nourriture de ses animaux et/ou pour épandre sans risque le lisier ou fumier qu'ils produisent
Organisation du travail	Gestion majoritairement familiale (chef d'exploitation, famille, quelques salariés).	Pilotage par des ingénieurs, techniciens, managers. Recours massif au salariat et à la sous-traitance. Agriculteurs réduits à des « exécutants » dans une chaîne industrielle dumas.ccsd.cnrs+1
Structure capitalistique	Exploitation individuelle ou sociétaire familiale (GAEC, EARL).	Capitaux financiers importants, groupements d'investisseurs, entreprises cotées en bourse, sièges sociaux délocalisés (ex. : Malte, Londres)
Technologies	Mécanisation, suivi technique (contrôle laitier, insémination, etc.).	Hautes technologies : suivi individualisé par puce/collier, robotique (robots de traite, distribution automatique), IA pour la gestion du climat, de l'alimentation, de la santé animale
Alimentation	Partiellement produite sur la ferme (autonomie fourragère), compléments achetés.	Alimentation importée (soja, maïs, céréales) depuis d'autres régions ou pays. Dépendance aux marchés internationaux
Gestion des effluents	Épandage sur les terres de l'exploitation (recyclage des nutriments).	Exportation massive des effluents (lisiers, fumiers) vers des territoires extérieurs ou traitement industriel. Concentration de nitrates et ammoniac dans certaines zones (ex. : Bretagne, algues vertes)
Bien-être animal	Variable selon les systèmes. Peut être conforme aux normes européennes minimales.	Conditions de vie dégradées : densités très élevées, animaux entassés, limitation des comportements naturels, recours systématique aux antibiotiques, stress, blessures, mortalité accrue
Emplois	Emplois directs sur l'exploitation (1 à 5 UTA en moyenne).	Peu d'emplois par rapport au nombre d'animaux. Automatisation et concentration réduisent la main-d'œuvre. Ex. : 1 million de poules pondeuses sur un site avec quelques salariés
Impact environnemental	Variable. Peut-être mitigé par des pratiques agro-écologiques (autonomie fourragère, épandage local, couverts végétaux).	Pollutions graves :- Concentration de nitrates dans l'eau (algues vertes en Bretagne)- Émissions d'ammoniac et particules fines dans l'air - Contribution au réchauffement climatique (GES, méthane, protoxydeN) - Déforestation importée pour l'alimentation animale (ex : soja)
Modèle économique	Rentabilité par l'optimisation de la production, valorisation possible via signes de qualité (AOP, Label Rouge, bio).	Rentabilité par les volumes : logique de production massive, standardisation des produits, circuits de distribution internationaux, intégration verticale (abattage, transformation, commercialisation)
Répartition géographique	Présente sur l'ensemble du territoire, selon les bassins de production traditionnels.	Hyper-concentration régionale : 70% des fermes-usines concentrées en Bretagne et Pays de la Loire (Grand Ouest) alternatives-economiques+1
Proportion en France	Majorité des animaux : 65% des porcs, 70% des poulets sont élevés dans des exploitations intensives	Minorité d'exploitations (3 010 fermes-usines, soit 3% des exploitations), mais 60% des animaux d'élevage concentrés dans ces 3%
Exemples concrets	Exploitation de 50 à 100 vaches laitières avec autonomie fourragère, épandage local, gestion familiale.	- 1 million de poules pondeuses sur un site dans l'Oise - 43 000 porcs par an dans une mégaporcherie du Finistère - 2 millions de volailles sur un même site en Ukraine (importé en France) - Fermes de 1 000 vaches (ex. : ferme des 1 000 vaches d'Abbeville)